



PIERRE MARLAIR & CO - CONSEILS IMMOBILIERS

081 840 840 - www.pierremarlair.be - info@pierremarlair.be

Rue Louis Hicguet, 28/2 5002 SAINT-SERVAIS

Studio meublé



0



23 m²



1

525





TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU BIEN
2. CONDITIONS DE LA LOCATION
3. CROQUIS
4. PUBLICITÉ ET VISITES
5. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS
6. CROQUIS
7. NOS RÉSEAUX





1. PRÉSENTATION DU BIEN

Un descriptif très complet avec documents téléchargeables est visible sur www.pierremarlair.be.

Prise de RDV en ligne sur notre site internet www.pierremarlair.be (onglet « prendre rendez-vous »).

À ne pas louper !

Lumineux studio meublé dans une petite copropriété située dans une rue calme mais à proximité de nombreuses commodités. Ce studio vous étonnera par bien des aspects : son électricité conforme au RGIE, ses équipements récents (rénovation 2023), sa fonctionnalité, ses charges communes faibles, sa cave de rangement spacieuse.

Développant une superficie habitable de 23 m², il est composé comme suit : hall d'accueil, espace buanderie, WC indépendant, espace « nuit », espace avec cuisine semi-équipée (frigo, four, taques de cuisson, hotte) et cabine de douches.

Meubles à disposition : lit, garde-robe, bureau, chaise de bureau, meuble TV, desserte roulante, table, 2 chaises, tabouret.

Bail d'un an renouvelable. Etat des lieux par expert à frais partagés.

Provision charges communes : 15€. Libre le 1er avril 2026. Animaux interdits.

2. CONDITIONS DE LA LOCATION

Loyer mensuel	525 EUR
Ch. communes Type Pour	15 EUR Provision Quote-part de l'occupant dans les frais de fonctionnement des parties communes
Ch. privatives à verser au propriétaire Type Pour	20 EUR Provision Eau
Ch. privatives à payer aux fournisseurs	Electricité et gaz
Indemnité déménagement	Néant
Garantie locative	2 mois de loyer, soit 1.050 EUR
Assurance RC locative	Comprise dans les charges communes
Durée du bail	1 an renouvelable
Animaux	Interdit
Etat des lieux	Par expert, à frais partagés
Disponibilité	1 ^{er} avril 2026

3. PUBLICITÉ ET VISITES

Le bien est visible sur notre site internet Pierre Marlair & Co (www.pierremarlair.be) et sur Immoweb (www.immoweb.be).

Vous souhaitez visiter ?
Vous voulez plus d'informations ?
Contactez la personne en charge du dossier

VOTRE CONSEILLER

Antoine MARLAIR

IPI 511.724

0474.53.67.17

antoine@pierremarlair.be

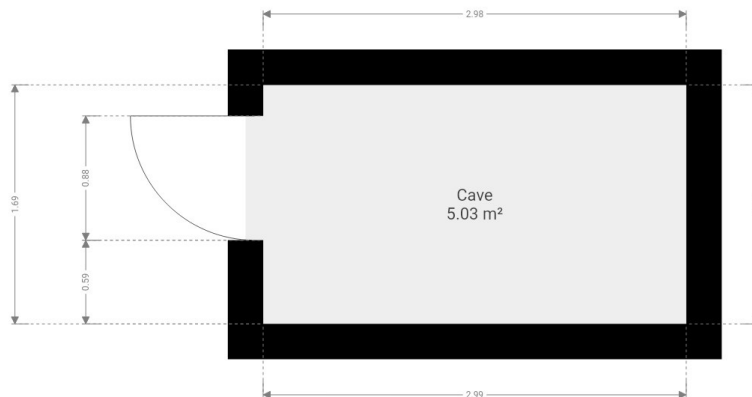


3. CROQUIS - Sous-sol

! TIPS !



Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »



3. CROQUIS - 1^{er} étage



CE CROQUIS EST FOURNI EN L'ETAT SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE.

4. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS

Avertissement : les informations reprises ci-après proviennent des déclarations fournies et des documents transmis par le bailleur ainsi que des observations réalisées sur place par le conseil immobilier. Elles sont données sous toute réserve.

Isolation

Voir chapitre sur les certifications

Chauffage

Type	Individuel, local
Combustible	Gaz naturel
Appareillage	Convecteur
Régulation	Sur l'appareil
Répartition	Compteur individuel
Production d'ECS	Par un boiler électrique

Système de ventilation

Type	Néant
------	-------

Compteurs

Electricité	Individuel
Eau	Collectif avec décompteur
Gaz	Individuel

Menuiseries

Châssis	PVC
Vitrage	Double
Divers	Néant

Electricité

Compteur	Mono-horaire
Situation	Hall entrée
Tableau	1

Egouttage

Type	Collectif
Système en place	Egouttage

Extérieurs

Jardin	Non
Contenance	Néant
Terrasse	Non
Superficie	Néant



5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE

Code unique	20150203007491
Emissions spécifiques de CO ₂	94 kg CO ₂ /m ² .an
Consommation spécifique d'énergie primaire	479 kWh/m ² .an
Consommation théorique totale d'énergie primaire	13.801 kWh
Label	F

Le certificat énergétique est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »



! TIPS !

6. PROCEDURE EN CAS D'INTERET



Etape 1 - Enquête de satisfaction

Vous devrez compléter une enquête de satisfaction pour nous transmettre vos impressions sur le bien, mais également sur la prise de rendez-vous, la documentation... Elle est disponible en cliquant [ici](#).

Etape 2 - Formulaire candidature

Lorsque vous aurez complété votre enquête de satisfaction et en cas d'intérêt, vous recevrez automatiquement un formulaire de candidature à compléter, au même format. Ce formulaire de candidature devra être complété scrupuleusement et contenir obligatoirement :

- Copie de la carte d'identité R/V de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)).

Un passeport peut convenir également.

- Copie des preuves de revenus de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)).

3 dernières fiches de salaire, avertissement extrait de rôle, fiche de rémunération...

- Copie des preuves du versement des trois derniers loyers.

Uniquement si vous êtes locataire à l'heure actuelle.

Vous pourrez, éventuellement, rajouter tout élément que vous jugerez utile à l'appui de votre candidature. Cela pourrait par exemple être une lettre de motivation décrivant ce que vous a particulièrement plu dans le bien, une lettre de recommandation d'un ancien propriétaire...

Etape 3 - Présentation de la candidature

A notre tour de jouer ! On présente votre dossier au propriétaire. Cela peut parfois prendre quelques jours pour obtenir sa réponse. Ne paniquez donc pas si nous ne reprenons pas contact avec vous dès le lendemain. Quoiqu'il arrive, nous tenons tout le monde informé du suivi, dès que nous avons des nouvelles du propriétaire.

6. PROCEDURE EN CAS D'INTERET (bis)

Etape 4 - Accord ou refus de la candidature

Dès que le propriétaire nous a transmis son accord ou son refus sur le dossier de candidature, nous vous avertissons par mail.

Etape 5 - Versement du 1^{er} loyer + charges

En cas d'accord sur votre dossier de candidature, nous vous le confirmons par mail en vous invitant à verser, à titre d'acompte, le 1^{er} loyer + charges sur notre compte de tiers.

Cette acompte est conservé par l'agence et par le propriétaire (50% / 50%) à titre d'indemnités en cas de désistement de votre part avant la signature du bail.

Dès réception de ce versement, nous procédons à la rédaction du bail et à la coordination des démarches pour la constitution de la garantie locative et la souscription d'une assurance locative, si nécessaire.

Dès que le bail est prêt, il vous est transmis pour lecture et commentaires avec toutes les annexes légales et quelques documents utiles.

Etape 6 - Signature du bail

Dès que le bail est validé par tout le monde, nous procédons à la signature du bail, au bureau ou par signature électronique via l'outil DocuSign.

Etape 7 - Etat des lieux

Dès que le bail est signé (ou quelques jours avant), nous coordonnons l'organisation de l'état des lieux d'entrée qui sera réalisé à l'amiable ou par expert à frais partagés (50%/50%) (voir conditions de location ci-avant).

Etape 8 - Et après?

Après l'enregistrement des documents, notre mission est terminée.

Nous n'intervenons plus dans le dossier. Toute question doit être posée au propriétaire du bien.

7. NOS RÉSEAUX



facebook

